

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03172

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SENOUVA Khalid

Date de naissance : 08/03/1972

Adresse : 17, Rue Lakhdar Daghmi Bourcif 2

Tél. : 066142 44 61

Total des frais engagés :

1000,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : / /

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhésion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/05/2023	CS			<i>Assent</i> Dr. Raïane Ben Aissa et TADLAOUA Médecin Généraliste Al Miaraj Centre Médical Abdelhakim Ziane - Zaine N° 2 Téléphone: 0522 21 12 50

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. Raïane Ben Aissa et TADLAOUA</i> Centre Diagnostique - Laboratoire et Radiologie Al Miaraj Centre Médical Abdelhakim Ziane - Zaine N° 2 Téléphone: 0522 21 12 50	24/05/23	1 amputé	1000 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

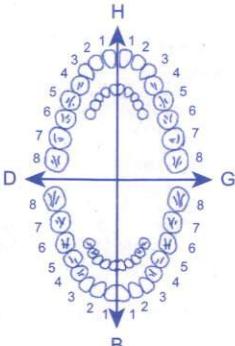
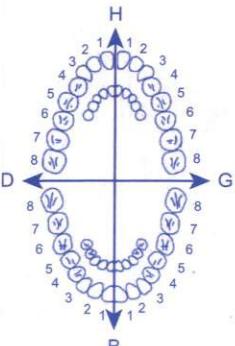
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux																								
																												
																												
D.E.F PROTHESES DENTAIRES				DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																								
<table border="1" style="width: 100px; margin: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	<table border="1" style="width: 100px; margin: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>	H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553
H	25533412	21433552																										
D	00000000	00000000																										
B	00000000	00000000																										
G	35533411	11433553																										
H	25533412	21433552																										
D	00000000	00000000																										
B	00000000	00000000																										
G	35533411	11433553																										
				[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																								
				MONTANTS DES SOINS																								
				DATE DU DEVIS																								
				DATE DE L'EXECUTION																								

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عيادة أمراض النساء و التوليد

CABINET MEDICAL DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE

Dr. Rajae Benyahia Tadlaoui

Spécialiste

Gynécologue - Obstétricienne

Chirurgie Gynécologique

Stérilité du Couple (Fiv - ICSI)

Maladies des Seins - Colpscopie

D.I.U d'Echographie Morphologique 3D - 4D

Dopplers - Médecine Foetale

de l'Université René Descartes Paris V



الدكتورة رجاء بنعهية (الدلاوي)

إختصاصية

في أمراض النساء - الولادة

الجراحة النسوية - العقم

أمراض الثدي و فم الرحم

المساعدة الطبية للإنجاب

التنظير الداخلي - التشخيص بالصدى 4D - 3D

دوبليير - طب الجنين

جامعة روين ديكارت باريس V

Casablanca le

٢٣/٥/٢٠١٥

M. ELCFA CH TA Li Radiologie

695 -

Echelle - Nelleufephilie
R. Ceteele -

Dr. Rajae BENYAHIA TADLAOUI
Gynécologue - Obstétricienne
Al Miaraj Center Angle Bd Anouak
Bd Abdelmoumen 2ème Etage N° 28
Tél: 05 22 86 35 86 - Casablanca

Dr. Hania AMARANI MIRGUI
Radiologue - Endocrinologue
Al Miaraj Center Angle Bd Anouak
Bd Abdelmoumen 2ème Etage N° 28
Tél: 05 22 86 35 86 - Casablanca

Sur Rendez-Vous

مجمع المعراج : ملتقى شارع عبد المؤمن و شارع آنواك، الطابق الثاني، رقم 28 ، الدار البيضاء، الهاتف 05 22 86 35 86 - الفاكس : 05 22 86 34 86 - التقال : 06 61 13 87 88

Al Miaraj Center : Angle Bd Anouak et Bd Abdelmoumen, Quartier des Hôpitaux, 2ème Etage N° 28, Casablanca - Tél.: 05 22 86 35 86 - Fax : 05 22 86 34 86

GSM : 06 61 13 87 88 - Email : rajabenyahia@gmail.com

بالموعد

Dr. Houriya AMRANI MIKOU
Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH
Dr. Wafae MSEFER FAROUQI
Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI
Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -
Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie
Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie
I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spiralé - Dentascanner

Casablanca, le 24/05/2023

FACTURE N° : FA:00 4933/23

Nom : EL FACHTALI RACHIDA

Arrêtée la présente facture à la somme de : 1 000,00 Dhs

MILLE DHS

Pour le(s) examen(s) suivant(e) :

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE 300,00 Dhs

MAMMO-TOMOSYNTHÈSE 700,00 Dhs

Total de : 1 000,00 Dhs

Mode de règlement TPE

ATTIJARI WAFABANK /007780000357900000015342

INPE : 090000324

*Centre de Radiodiagnostic
Roudani - Maârif
400, Bd Brahim Roudani - Casablanca - Maroc
Tél. : 0522 23 50 70 / 06 60 73 95 97 / 0522 25 22 96 / 0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68
RC : 500035 - CNSS : 2097443 - TP : 35700736 - IF : 01000601 - ICE : 001719187000040*

CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI, S.A.R.L. au capital de 2.300.000,00 DH

400, Bd Brahim Roudani 1^{er} étage - Maârif, 20100 Casablanca - E-mail : roudani.crr@gmail.com / www.crr.ma
Tél. : 0522 23 50 70 / 06 60 73 95 97 / 0522 25 22 96 / 0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68
RC : 500035 - CNSS : 2097443 - TP : 35700736 - IF : 01000601 - ICE : 001719187000040

Patient
Médecin traitant
Examen(s) réalisé(s)

EL FACHTALI RACHIDA
DR BENYAHYIA TADLAOUI RAJAE
MAMMO-TOMOSYNTHÈSE + ECHOGRAPHIE MAMMAIRE

COMPTE RENDU

RC : 69 A / 3 P / Sans antécédents personnels ou familiaux de néoplasie mammaire ou de l'ovaire.

Bilan de dépistage.

Technique : Examen réalisé par un appareil numérique direct type Hologic Selenia Dimensions avec tomosynthèse.

Deux incidences : faces et obliques + clichés comprimés localisés sur le sein gauche.

Résultat :

Mammo-tomosynthèse :

Seins de volume symétrique.

Trame conjonctivo-glandulaire en involution fibrolipomateuse partielle : type B.
Absence de masse ou de zone de distorsion architecturale.

On visualise une petite asymétrie focale de densité se projetant au niveau du cliché oblique externe gauche, s'étalant en tomosynthèse, vraisemblablement en rapport un simple entrecroisement de la trame glandulaire.

On note la présence de calcifications mammaires éparses, d'allure bénigne.

Absence de regroupement suspect de microcalcifications.

Les revêtements cutanés et les mamelons sont normaux.

Ganglions liposcléreux au niveau des creux axillaires, sans valeur pathologique.

Echographie mammaire :

Absence de nodule suspect ou d'image d'atténuation notable au niveau des deux plages mammaires.

Absence d'adénopathie axillaire.

Conclusion :

Bilan sénologique de dépistage ne montrant pas d'anomalie suspecte.

Examen classé ACR 2 à droite et à gauche de la classification BI-RADS.

En vous remerciant de votre confiance
Dr. Houda AMRANI MIKOU
RADIOLOGUE SÉNOLOGUE

Prière de conserver cet examen et de le ramener lors des prochains contrôles.